Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du département de l'Hérault.

- Le port du masque est obligatoire, excepté dans les locaux d'habitation, pour toute personne de 11 ans et plus, lorsqu'elle accède ou demeure sur la voie publique et dans l'ensemble des lieux ouverts au public.
- Le port du masque est recommandé dès l'âge de 6 ans.
- Le non-respect de l'obligation de porter le masque est puni d'une amende de 135 €.

Ville de Montarnaud

MAIRIE

80, av. Gilbert Sénès
34570 Montarnaud
Tél : **04 67 55 40 84**
Fax : 04 67 55 52 65
www.montarnaud.com
contact@montarnaud.fr

Facebook « Ville de Montarnaud » :
www.facebook.com/MairiedeMontarnaud

BULLETINS MENSUELS

En raison de la situation sanitaire et des annulations consécutives des animations, la publication du mensuel de Mars 2021 a été annulée. La prochaine parution prévue actuellement est le bulletin « Mensuel N°136 - Avril 2021 », merci de nous adresser vos annonces par mail à service.communication@montarnaud.fr, **avant lundi 8 mars 2021.**

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT NOUS CONCERNE TOUS

Ne jetez pas les masques chirurgicaux dans nos rues et nos campagnes !!!

STOPPONS CE DÉSASTRE :

- SANITAIRE car il y a un risque de contamination de la population et de nos agents du service technique qui sont amenés à ramasser ces déchets
- ÉCOLOGIQUE car les masques à usage unique sont aussi polluants que les sacs plastiques et mettraient des centaines d'années à se dégrader dans la nature.

Ces déchets doivent être jetés dans un **sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.**

Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être **soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.**

Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le **sac poubelle pour ordures ménagères.**

Ces déchets ne doivent **en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables** ou poubelle «jaune» (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Conception & Réalisation : Ville de Montarnaud - 02/2021.

CHANGEMENT DU SENS DE CIRCULATION

DÈS LE 28 FÉVRIER 2021

- LES SENS DE CIRCULATION
- ÉCOLE & MOBILITÉ
- COVID-19 & ENVIRONNEMENT

Ville de Montarnaud

DÈS DIMANCHE 28 FÉVRIER 2021, À PARTIR DE 8H

3 RUES CHANGENT DE SENS DE CIRCULATION LE DIMANCHE 28 FÉVRIER 2021 :

- **Avenue Gilbert Sénès**
  entre le carrefour du cabinet médical et la Place de la Fontaine
- **Rue de l'Aire**
  entre l'intersection avec la pharmacie et la Mairie
- **Avenue des Pins**
  entre l'intersection avec la Montée des Pouses et la Place de la Fontaine

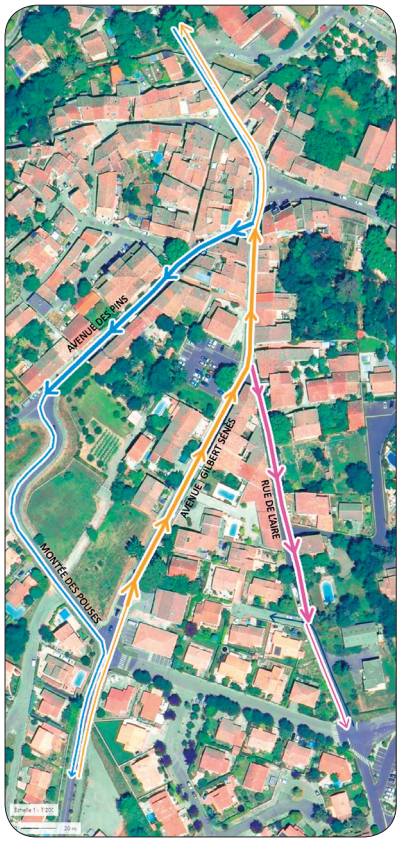

PARMI LES AUTRES CHANGEMENTS :

- Déplacement de l'arrêt de bus (ligne 617) de la Mairie au pied de l'église, en direction de Montpellier,
- Renouvellement du marquage sur l'avenue Gilbert Sénès pour les piétons,
- Priorité donnée aux véhicules descendant la montée des Pouses.

POURQUOI CHANGER LE SENS DE CIRCULATION ?

- Fluidifier le trafic sans pour autant augmenter la vitesse, qui sera limitée à 30 km/h,
- Sécuriser le croisement de la Place de la Fontaine (peu de visibilité actuellement),
- Il s'agit de la première phase d'un projet plus ambitieux qui sera présenté prochainement.

Dans un premier temps, les travaux ne concerneront que la signalisation (panneaux et marquage).

L'équipe municipale travaille avec le Conseil Départemental, gestionnaire des deux avenues impactées, pour réaliser la réfection de la chaussée dans le cadre d'un projet d'aménagement du centre de Montarnaud.

ÉCOLE & MOBILITÉ

De par sa situation enclavée au nord de notre commune, l'école élémentaire Font Mosson est pour le moins problématique.

De nombreux parents et riverains subissent en effet les nuisances générées par ces embouteillages quotidiens.

Le matin notamment, la traversée des rues étroites de Montarnaud pour arriver dans le créneau de 10 minutes d'ouverture de l'école est devenue un véritable calvaire.

Afin d'améliorer la situation, en complément de l'inversion du sens de circulation, nous avons décidé de mettre en place la **gratuité de la garderie du matin dès 8h**.

Ces mesures effectives dès le 1er mars 2021 devraient permettre de fluidifier le trafic et de le répartir dans le temps.

La fréquentation de l'école étant vouée à augmenter, notre équipe étudie des projets plus ambitieux qui vous seront présentés prochainement.

Pour la santé de tous, respectez les gestes barrières.
Prenez soin de vous et de vos proches !